

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 20.07.2020

20h30

### Présents :

Mesdames : Dulong, Ibert, Bordini, Macias, Faure

Messieurs : Carpentey, Raoult, Vigneau, Le Foll

### Excusées :

Mesdames : Rolland, Naboulet

### Ordre du jour :

- FDAEC
- Commissions de la CDC
- Fonctionnement de la mairie
- Informations diverses

### 1. FDAEC

En 2019, 7211 euros ont été alloués à la commune.

Christiane Dulong informe le conseil que la somme allouée pour 2020 baisse de 143 euros et que la commune percevra 7068 euros. C'est le conseil Départemental qui calcule les sommes allouées selon certains critères dont le coefficient de solidarité départemental et l'indice de fragilité sociale. De ce fait, la commune devrait percevoir pour 2020 : 7068 euros

#### ***A réaliser pour 2020***

- Remplacement de la chambre froide : 2525.63 euros HT
- Achat d'un tracteur tondeuse : 2500.00 euros HT
- Achat d'une auto laveuse : 2723.89 euros HT
- Eclairage public, remplacement éclairage public non conforme : 2130.53 euros

*Total des travaux : 9880.05 euros*

Demande au Conseil Départemental au titre du FDAEC : 7068 euros

Reste à la charge de la commune : 2812.05 euros HT

Après délibération, cette proposition est approuvée à l'unanimité

## **2. CDC et commissions de la CDC**

Président de la CDC : Daniel Barbe

Monsieur Barbe installe 10 commissions et 10 vice-présidents ainsi qu'un délégué communautaire.

### ***Commissions communautaires***

- Conseil Communautaire : Mme Dulong et Mr Raoult
- OTEM : Mr Le Foll(T) et Mme Rolland (S)
- Mission locale des deux rives : Mme Faure(T) et Mme Naboulet(S)
- SMER : Mr Raoult (S)
- CLIC : Mme Dulong
- Développement durable : Mme Macias
- USTOM : Mme Macias (S)

### ***Commissions mairie***

Voir tableau

## **3. Fonctionnement de la mairie**

-Remise en main propre ce jour des clés de la mairie à Mr Raoult, Mme Macias et Mr Le Foll respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint. Clés remises contre signature.

-Remise à chaque élue une version papier de la charte de l' élu local

Le chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux sera envoyé par voie dématérialisée.

- Pas de permanence de mairie cet été.

- Christiane Dulong occupera une permanence à la mairie tous les quinze jours à partir du mois de septembre et recevra aussi les administrés sur rdv.

- En septembre, lors du prochain conseil municipal, seront soumises à délibération les indemnités des élus

#### **4. Questions diverses**

-Choix de 24 personnes pour la commission **CIID** validé

-Rapport annuel de l'USTOM présenté aux membres du conseil municipal : Disponible à la mairie, affichage au tableau

-Situation de Mathieu Bedhomme, employé communal

Incarcéré et en attente de jugement

Mr Bedhomme ne peut être licencié dans l'état actuel des faits, son salaire est donc maintenu

Les mairies concernées par son incarcération sont en attente du document officiel émanant du procureur pour aller plus avant dans la procédure

**Fin du Conseil à 21h35**